



# PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

LIE A LA PRESENCE DE  
LA NARTUBY ET L'ENDRE

Commune de la Motte

Carte du zonage réglementaire  
Crue de référence

Encart 31

VU et APPROUVE  
Comme annexé à mon arrêté en  
date de ce jour.  
Toulon, le 20 DEC. 2013  
Le Préfet.

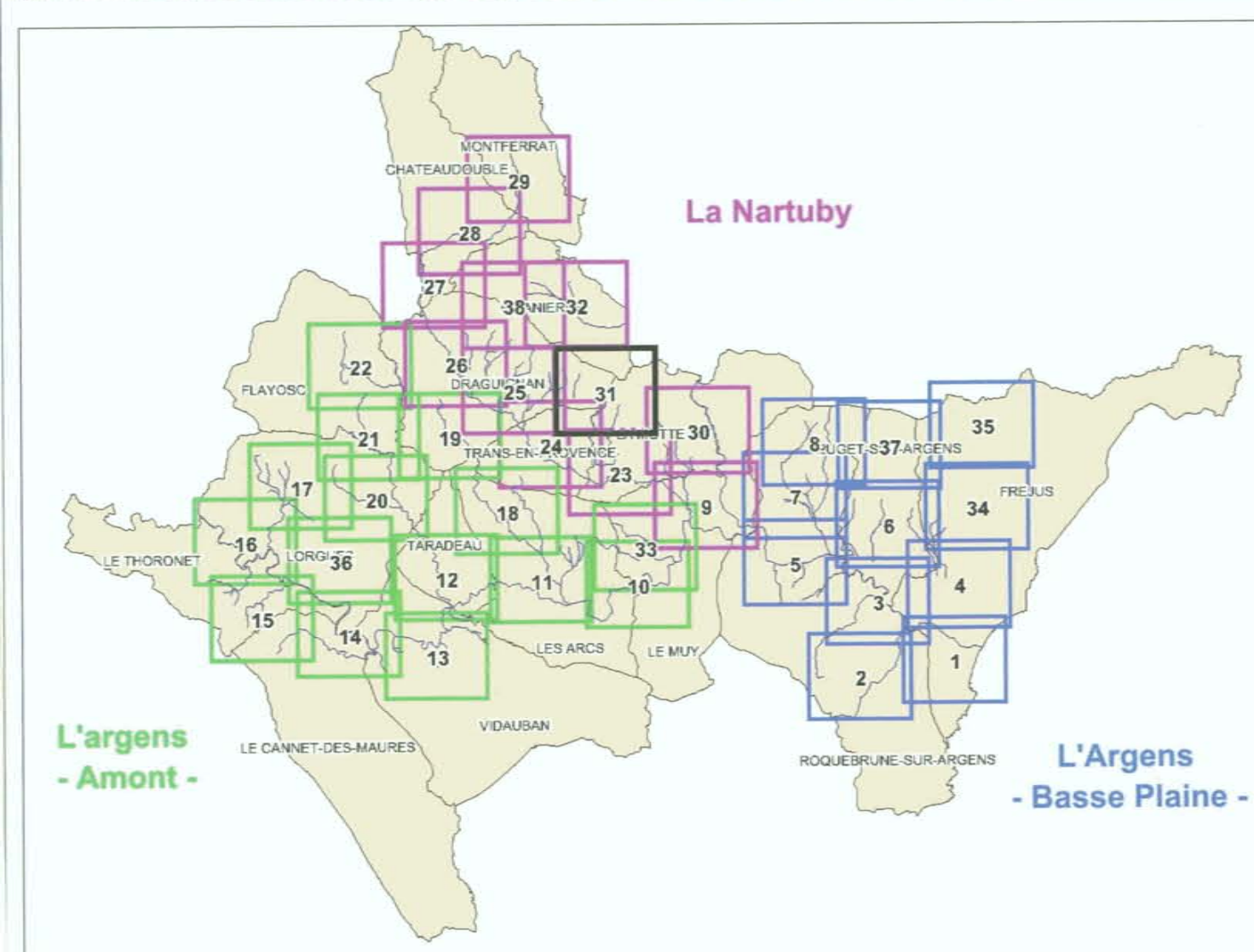
*Laurent CHIFFOLEAU*

Direction  
Départementale  
des Territoires  
et de la Mer  
VAR  
Service Aménagement  
Durable  
Pôle Risques

## Légende

- Réseau hydrographique
- Bâti
- Côte de crue de référence
- Axe d'écoulement

Inondation par débordement			
Zone	Zone à risque	Zone à risque	Zone à risque
Zone à risque	R1	R2	R3
Zone à risque	B1	B2	B3



0 100 200  
Mètres  
Échelle: 1:5 000

Sources : Cadastre, Execo CETMEF 2011; DDTM 83; Saftige 2011  
AZJ 2006 et PPRIV 2007  
11MHY03123\_PPRI\_DEFINITIF\_ZONAGE\_NARTUBY\_B\_WOR\_AS

